

Compte-rendu de réunion : 21 mars 2023

Commission Environnement – Cadre de vie

Étaient Présents :

M. DELALANDRE Julien, Maire

Mme PORTAIL Nathalie, Adjointe, présidente de la Commission.

M. VATEY José, Mme ROUQUETTE Sylvie, adjoints

Mmes BENOIT Christel, MARTIN Fabienne, MM. LEMOINE Jérémy, TIPHAGNE Philippe, PENNA Wandrille, conseillers municipaux

MM. FAUCHERRE Didier, GRÉDÉ Joël, PORTAIL Guy, membres extérieurs.

Intervenant : M. DHENNIN Marvin, chef de projet à Caux- Seine- Aglo E.N.R.

1- Vente de bois

22 lots ont été faits, 20 clients se sont manifestés.

Évaluation par l'ONF : 5 à 6 stères le lot ➤ au final, 8 à 10 stères.

La vente et l'abattage se sont bien déroulés.

La peupleraie côté Stref : gestion ONF, sera mise en vente d'avril à juin, les grumes seront vendues et les branchages mis en andains pour copeaux.

Replanter en 2024/25 suivant les préconisations de l'ONF (la peupleraie du Mouchel est gérée par le PNRBSN car en zone Natura 2000).

2- Panneaux photovoltaïques

CR de la visite à Piolenc (Vaucluse) par M. le Maire, M. Vatey et Mme Portail, organisée par la Métropole en présence de représentants d'autres communes voisines.

Le site de Piolenc est un lac sur lequel une ferme solaire flottante de 30 ha a été installée dès la fin de l'extraction (donc pas d'usage particulier de ce plan d'eau et peu de biodiversité). Le but de la visite était de se rendre compte sur place et de recueillir les avis des élus, même si la configuration du lieu ne correspond pas à celle de Jumièges.

La solution d'une centrale solaire flottante n'est pas envisagée à ce jour pour Jumièges, du fait de l'impact sur la biodiversité et de tous les usages du plan d'eau (depuis plus de 100 ans).

Mme Portail demande si la commission souhaite poursuivre l'étude du scénario suivant :

éventualité d'une centrale terrestre sur le site de stockage de Stref (sous condition accord Stref)

Présentation de M. Dhennin de l'aspect réglementaire et des délais :

Proposition à étudier :

Après la fin de l'extraction, 5 ha environ sur la zone de stockage (friche industrielle) qui seraient couverts à 40% de panneaux solaires sur poteaux de 2m50 de haut environ, 2600 panneaux, environ 2,2ha couverts avec possibilité de pâturage ovin, installation de ruches etc...

Réalisation du projet : 4 à 5 ans

1- Étude de faisabilité : 8 à 10 mois (urbanisme, calcul de production théorique, calcul de rendement éventuel)

- soit formule clé en main
- soit la commune réalise un appel d'offre et choisit l'entreprise, peut lancer l'actionnariat

2- Phase réglementaire : 1 an

Bureau d'étude indépendant sur 4 saisons, étude environnementale, appel à la DREAL, DDTM.

3- construction : 1 à 2 ans

Mise en production dès la fin de la construction, versement d'une première somme à la commune dès la mise en route puis redevance d'environ 20% des bénéfices. Si le site est <5ha, pas besoin de transformateurs, branchement direct sur le circuit.

➤ Panneaux sur les toitures

Recenser les bâtiments communaux pouvant accueillir des panneaux solaires dans un premier temps :

- Ancienne École des Sablons
- Mascaret
- Église (réglementation à vérifier, ABF...)

3 possibilités :

- Vente totale
- Autoconsommation et revente du surplus
- Consommation collective : répartition entre plusieurs bâtiments grâce aux compteurs Linky

Un service de la Métropole se tient à disposition des habitants qui souhaitent installer des panneaux chez eux mais demande un référent sur la commune :

- Guy Portail se propose.

La Commission demande à Mme Portail de continuer l'étude de ces 2 possibilités d'installation de panneaux photovoltaïques. M. Dhennin donnera les résultats de son étude d'ici 1 ou 2 mois.

3- Fonds vert

Dispositif pour accélérer la transition écologique

Dossier à remplir qui répertorie les espaces à renaturer :

- École (comité de pilotage en place)
- Cour de la mairie (Idem)
- Cimetière
- Noues

Objectif supplémentaire : récupérer toutes les eaux pluviales dans des cuves enterrées ou non, attention aux dimensions.

4- Éclairage public

Il avait été décidé d'éteindre certaines zones mais problème avec les horloges (réponse de la Métropole).

Devrait fonctionner semaine du 27/03.

D.F : Pourquoi éteindre certaines zones et ne pas éteindre un lampadaire sur 2 partout ?

N.P. : Essai du système d'extinction comme décidé puis on avise...

5- Vigifoncier

La commune a adhéré à ce dispositif national en lien avec la SAFER pour conserver aux parcelles agricoles leur destination initiale.

En cas de terrain agricole mis en vente et après la signature du compromis, le notaire prévient la SAFER, qui diffuse l'info sur son site à l'intention des agriculteurs et de la commune.

Cela permet de renseigner les agriculteurs bordants et c'est alors qu'il est possible de faire intervenir la SAFER pour favoriser l'acquisition par un agriculteur. Le but étant de préserver l'activité agricole sur le terrain.

6- Rats

- Préconisations à la population dans la gazette (ne pas laisser traîner de nourriture, de poubelles)
- Appel à un dératiseur pour une intervention groupée, annonce dans la gazette.

7- Problème des chemins

Comment différencier les chemins privés des chemins publics ? Nombreuses intrusions de promeneurs.

Contacteur Google pour rectifier ?

Recenser les chemins et faire une carte avec codage précis ?

8- Bande de terrain rue des Américains

Bande de terrain derrière les habitations Rue des américains....

Certains redemandent à acheter mais pas tous

- refus de la Commission, garder cette zone tampon avec la Base de plein air.

9- Seine à vélo

Comité de pilotage dont des élus de la commune font partie

- Du bac de Jumièges à Yainville, la Métropole souhaite passer en bord de Seine mais la commune ne souhaite qu'à partir du chemin du phare (accès marcheurs et cavaliers) ➤ à voir

- Chemin de Saint-Jean : promesse de matériaux novateurs, la commune souhaite garder les bandes enherbées
- La dénomination est « boucle locale » mais la commune souhaite que ce circuit soit intégré dans le tracé principal pour en avoir les retombées touristiques
- Nécessité de se mettre en cohérence avec le projet d'intérêt métropolitain de la rue Alphonse Callais
- Proposition de dédier la rue G. Quesne aux vélos

G.P. : réunion MIX n'a rien appris, déçu

- Où en est le projet de mobilité douce entre Jumièges et Yainville ? ➤ Rien de neuf

10- Fil'or

La ligne 30 ne pourra pas passer plus souvent.

Test : Flexo : petit véhicule qui passera à horaires réguliers avant de pérenniser le dispositif.

11- Questions diverses

– Quilles en bas de la rue du Quesney : demande de la mairie suite à des plaintes de riverains.
Problème : manque le marquage au sol, dispositif peu pratique pour les tracteurs et dangereux pour les véhicules qui montent la rue.

- voir pour rogner la courbe et tracer les voies
 - Écluses : quand ?
 - Taille de la haie du cimetière
 - Attente de plantations pour la haie arrachée (prévue à l'automne)
 - Desserte derrière les habitations rue de la Haute Ville : où en est la barrière ?
- Voir avec la Base ?

Séance levée à 21 h 45